

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 147 (2014)

Artikel: Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura : pratiques sacrificielles à Onnens/Corcelles-près-Concise - Les Côtes (canton de Vaud, Suisse) et contribution à la définition de la phase BzD1 en Suisse occidentale

Autor: David-Elbiali, Mireille / Falquet, Christian / Nitu, Claudia

Kapitel: 4: Secteurs 3 et 4

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4

SECTEURS 3 ET 4

Mireille David-Elbiali, Christian Falquet, Christiane Jacquat et Jacqueline Studer

4.1 INTRODUCTION

La zone 25 est située au centre du tracé autoroutier du site des Côtes et a été fouillée sous la direction de Christian Falquet. Elle a été subdivisée en deux parties, le secteur 3 (zone 25 Nord), placé de biais par rapport au carroyage du reste du site et recoupé par le secteur 6 (zone 27), et le secteur 4 (zone 25 Sud). Le secteur 3 a livré l'empierrement 585 (fig. 10), dont la couche encaissante recelait du mobilier néolithique, alors que dans le secteur 4 est apparue la fosse 577.

4.2 FOSSE 577

Situation: en bordure d'une piste de chantier, au centre du secteur 4.

Date de découverte: 5 novembre 1999, lors de l'enlèvement de l'humus à la pelle mécanique sur le tracé de l'autoroute. C'est la découverte de cette structure par Christian Falquet qui a déclenché les fouilles sur le site des Côtes.

Dates de la fouille: 15 février au 12 juillet 2000.

Coordonnées: secteur 4 / LT-LV / 855-857.

Technique de fouille et documentation (fig. 56) : fouille fine en deux parties avec un témoin stratigraphique traversant la structure en son milieu. Quatorze décapages ont été réalisés dans la moitié sud, côté Lac, puis neuf dans la moitié nord, côté Jura. Relevés en plan de chaque décapage et coupe stratigraphique au 1/20^e, prélèvement du mobilier avec coordonnées des trois dimensions.



Fig. 56 — Secteur 4 / Fosse 577. La fosse en cours de fouille.

Description de la structure: fosse subcirculaire à parois verticales irrégulières et fond plat.

Altitude d'apparition: 484,50 m, niveau d'ouverture détruit par la pelle mécanique, devait se situer environ une dizaine de centimètres au-dessus.

Dimensions à l'ouverture: 2 m de diamètre.

Dimensions du fond: ~ 2 m de diamètre.

Profondeur: > 0,70 m.

Nature pétrographique des pierres: quartzites, calcaires, schistes et grès.

Relation stratigraphique: aucune.

Observations stratigraphiques (fig. 57-58) : la coupe stratigraphique révèle un enchevêtrement complexe de lentilles de sédiment prises entre de nombreuses pierres. La description ci-dessous en propose une version synthétique. Des traces de rubéfaction ont été observées sur quelques rares calcaires pris dans la paroi de la fosse.

• Niveaux supérieurs enlevés à la pelle mécanique:

1: humus;

2: sédiment hétérogène.

• Remplissage de la fosse:

3a: plusieurs lentilles de sédiment hétérogène sableux gravillonneux brun ocre à brun gris, avec pierres, charbons et quelques tessons localisés;

3b: sédiment sableux brun gris à brun noir avec petites pierres, riche en charbons et contenant un morceau de « planche » brûlée;

4a1: très nombreux tessons disposés à plat avec quelques charbons et des traces rouges de rubéfaction;

4a2: limon fin noir à brun gris très charbonneux avec quelques tessons et cinq fragments d'une meule brûlée;

4b: plusieurs lentilles de sédiment brun beige à brun gris, parfois sableux parfois gravillonneux, avec quelques cailloux de 5 à 10 cm de diamètre dans certaines zones, ainsi que des traces de charbon et des esquilles d'os;

4c: petit cairn de pierres avec une meule non brûlée à la base, d'environ 1,20 m de diamètre et 0,20 à 0,25 m de hauteur, situé au centre de la fosse. Pierres de 7 à 15 cm de diamètre, présence de vides non comblés entre les pierres, un bloc de quartzite rubéfié, traces de charbons.

• Substrat:

5: alluvions fluvio-glaciaires.

Organisation du remplissage: trois grands ensembles:

1. un comblement supérieur avec un peu de charbon et quelques tessons (fig. 59), dans lequel est piégée également une lentille très charbonneuse (3a-b);

2. un niveau intermédiaire constitué d'une couche très charbonneuse (4a2) en surface de laquelle est déposée en position horizontale la plus grande partie de la céramique cassée et brûlée (fig. 60).;

3. à la base un aménagement de pierres de forme grossièrement ovale avec une meule au centre (4c), qui a été recouvert par du sédiment (4b); il n'y aurait pas de trace de feu à ce niveau (fig. 61-62).

Nature du mobilier archéologique: 1758 tessons de céramique pesant 15 kg et représentant environ une trentaine de récipients, tous fragmentés et aucun complet – certains sont représentés par un seul tesson, alors que d'autres ont pu être en grande partie reconstitués –, deux meules pesant près de 10 kg, des restes de faune et des macrorestes. Poids total du mobilier: ~ 25 kg. Plus d'une trentaine de galets et d'éclats de pierre proviennent aussi de cette fosse.

Position du mobilier archéologique (fig. 63): rejeté au cours des trois phases de comblement. La plus grande partie appartient au niveau médian, où il est déposé en surface d'une épaisse couche de charbons de bois. Dans la couche 4a1, plusieurs amas de tessons ont été mis en évidence, l'un d'eux correspond aux vestiges du pot



Fig. 59 — Secteur 4/Fosse 577.
Niveau d'ouverture de la fosse.

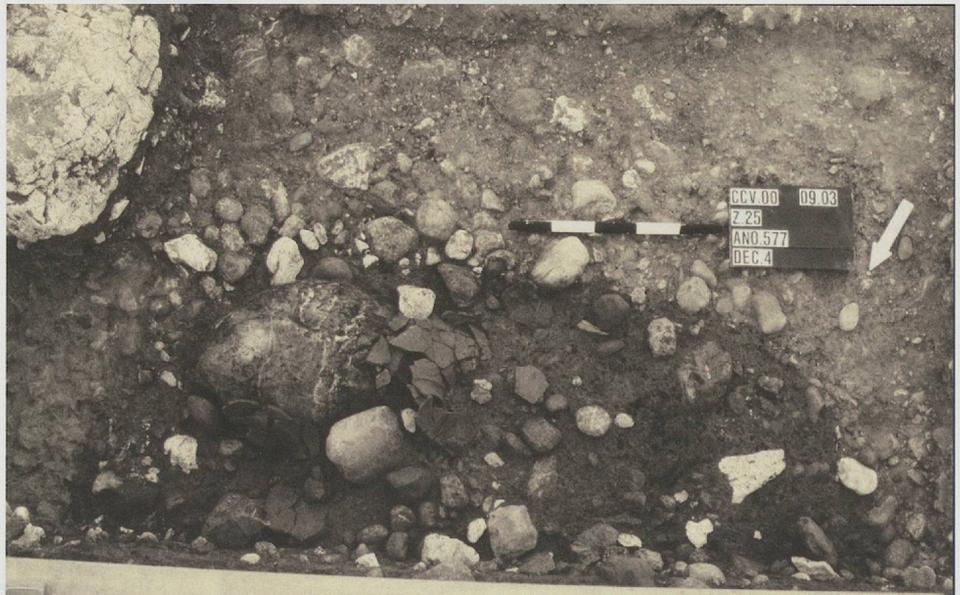


Fig. 60 — Secteur 4/Fosse 577.
Décapage dans le niveau 4a.



Fig. 61 — Secteur 4/Fosse 577.
Vue fond de la fosse avec l'amas de
pierres central. La meule est indi-
quée par la flèche.

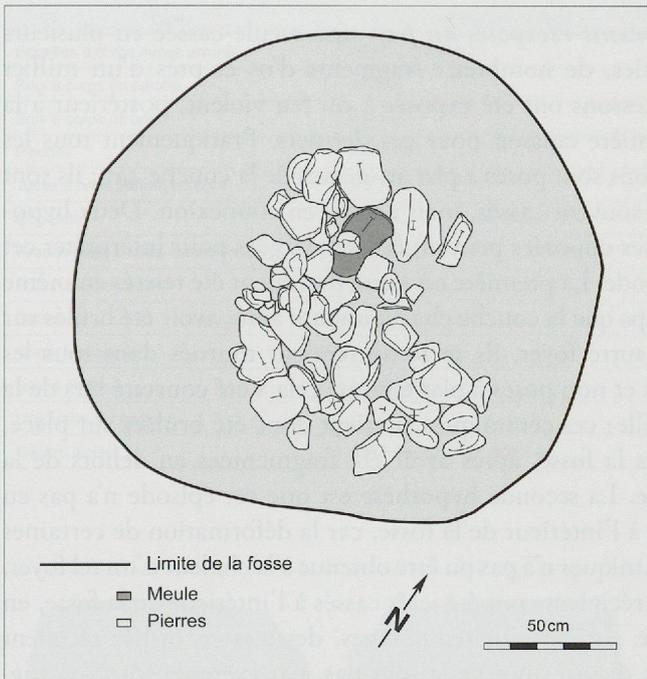


Fig. 62 — Secteur 4/Fosse 577.
Schéma de l'amas de pierres
déposé sur le fond de la fosse.

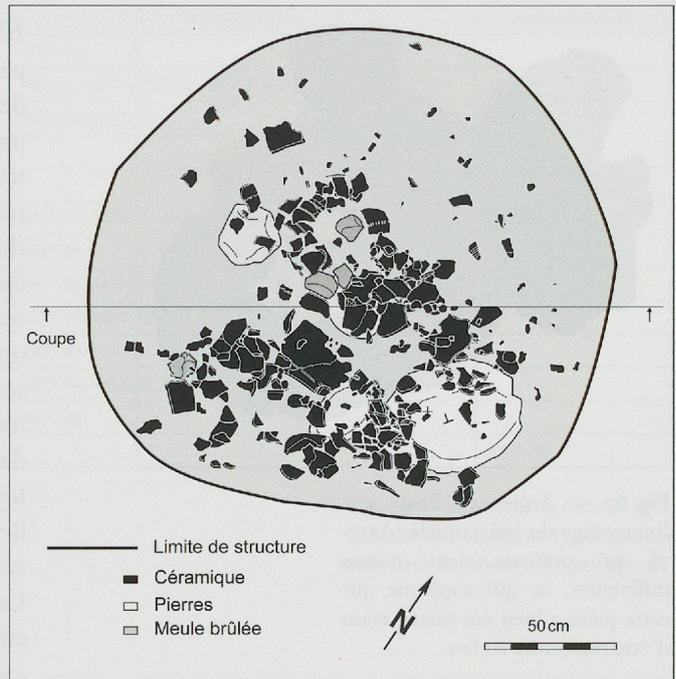


Fig. 63 — Secteur 4/Fosse 577.
Plan de répartition de la céramique
du niveau 4a .



Fig. 64 — Secteur 4/Fosse 577.
Vue de détail du niveau 4a avec
gros plan sur l'amas de tessons du
pot [A577-22]



Fig. 65 — Secteur 4/Fosse 577.
Dégagement du niveau 4a.



Fig. 66 — Secteur 4/Fosse 577.
Vue de détail du niveau 4a avec
amas de tessons du pot [A577-25].



Fig. 67 — Secteur 4/Fosse 577. Remontage du bol cannelé [A577-7] qui présente deux teintes différentes, ce qui confirme que cette pièce a bien été cassée avant d'être resoumise au feu.

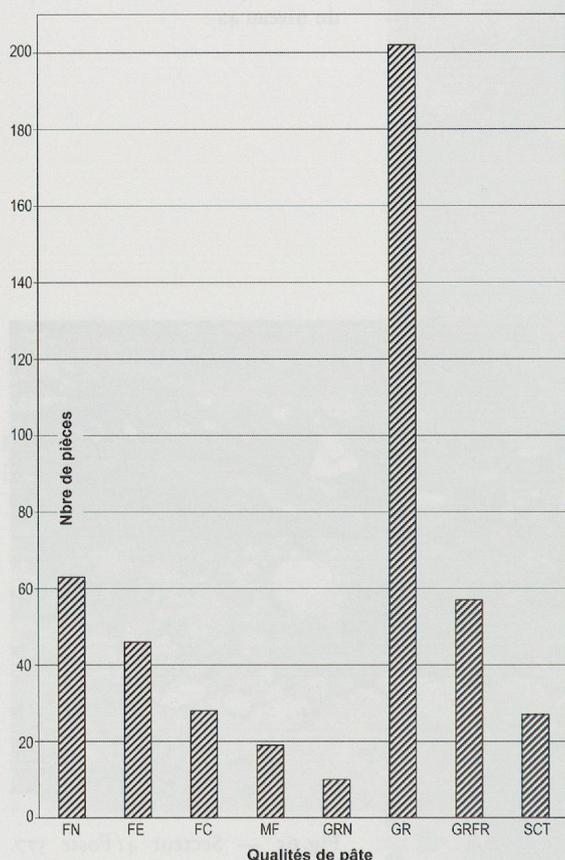


Fig. 68 — Secteur 4/Fosse 577. Répartition des tessons récoltés en fonction des qualités de pâte (FN: fine noire, FE: fine épaisse, FC: fine claire, MF: mi-fine, GRN: grossière noire, GR: grossière, GRFR: grossière fragilisée, SCT: surcuite).

Éléments réexposés au feu: une meule cassée en plusieurs parties, de nombreux fragments d'os et près d'un millier de tessons ont été exposés à un feu violent, postérieur à la première cuisson pour ces derniers. Pratiquement tous les tessons sont posés à plat au-dessus de la couche 4a2; ils sont très souvent cassés, mais encore en connexion. Deux hypothèses opposées peuvent être envisagées pour interpréter cet épisode. La première est que s'ils avaient été rejetés en même temps que la couche charbonneuse après avoir été brûlés sur un autre foyer, ils se retrouveraient tournés dans tous les sens et non posés à plat comme cela a été constaté lors de la fouille: ces céramiques auraient donc été brûlées sur place, dans la fosse, après avoir été fragmentées en dehors de la fosse. La seconde hypothèse est que cet épisode n'a pas eu lieu à l'intérieur de la fosse, car la déformation de certaines céramiques n'a pas pu être obtenue à la chaleur d'un tel foyer. Les récipients ont été jetés cassés à l'intérieur de la fosse, en effet, sur certains remontages, des tessons brûlés recollent avec d'autres qui ne le sont pas, par exemple [A577-7] (fig. 67). Le sédiment charbonneux a pu être rejeté en premier ou un feu a été allumé dans la fosse, puis il a été recouvert par les fragments de vases brûlés. En poids, cela représente 85 % des fragments de récipients de cette fosse réexposés au feu.

Qualités des pâtes céramiques (fig. 68): pour faciliter les associations en vue de la reconstitution des individus et documenter les surcuissons, plusieurs qualités de pâte ont été individualisées et décrites dans cette fosse: fine noire, fine épaisse, fine claire, mi-fine, grossière, grossière noire, grossière fragilisée, surcuite. Les éléments grossiers dominent nettement, car ils appartiennent aux plus grands récipients, soit les plats creux et les pots.

Remontages: deux fragments appariés de l'écuelle [A577-1] appartiennent un au niveau médian et l'autre au niveau supérieur.

Inventaire de la céramique (pl. 29-38 et fig. 69-71): une série de petits récipients, formée de deux à trois écuelles, douze bols, une tasse, deux à trois gobelets et peut-être une pyxide, complétée par deux grands plats creux et une dizaine de pots, certains presque entiers et d'autres limités à un fragment de l'encolure, ainsi qu'un nombre très restreint de décors isolés, qui n'appartiennent pas aux vases déjà évoqués. Aux éléments énumérés s'ajoutent une septantaine de fragments (-170g), parmi lesquels figurent des bords, des corps décorés et des bases qui n'ont pas pu être associés aux récipients décrits, mais qui ne sont pas suffisamment significatifs ou alors trop petits pour être dessinés et qui n'apportent rien de plus au panorama typologique présenté. Il y a en outre un lot de près de 650 tessons (1,8 kg) composé de pièces non typologiques qui ne peuvent pas être attribuées aux individus céramiques. L'étude du fonctionnement de la fosse a permis de répartir le matériel archéologique entre les trois grandes phases de dépôt. Description détaillée dans le catalogue.

Types	niveau supérieur	niveau médian	niveau inférieur
Écuelles à corps évasé arrondi	A577-1.1, A577-2	A577-1.2	
Bols à corps en calotte	A577-9	A577-3, A577-4, A577-5, A577-7, A577-8, A577-10, A577-11	A577-6
Bols à corps arrondi	A577-12	A577-13, A577-14	
Pyxide?	A577-18		
Tasse à anse partant du bord	A577-15		
Gobelets		A577-16, A577-17, A577-19	
Grands plats creux à rebord évasé	A577-20	A577-21	
Pots à rebord épaissi	A577-28	A577-22, A577-24, A577-25, A577-26, A577-27	
Pots à col		A577-29, A577-30, A577-31	
Corps biconique		A577-23	
Bases plates	A577-23.1	A577-32, A577-33, A577-34	
Languelette sur corps		A577-35	
Décors isolés	A577-36, A577-37, A577-39		A577-38

Fig. 69 — Secteur 4/Fosse 577. Tableau des éléments typologiques avec liste des individus par niveau.



Fig. 70 — Secteur 4/Fosse 577. Fragment d'écuelle cannelée [A577-2], faces externe réexposée au feu et interne intacte, bol cannelé [A577-4], faces externe et interne, bol cannelé [A577-3], bol cannelé [A577-5].

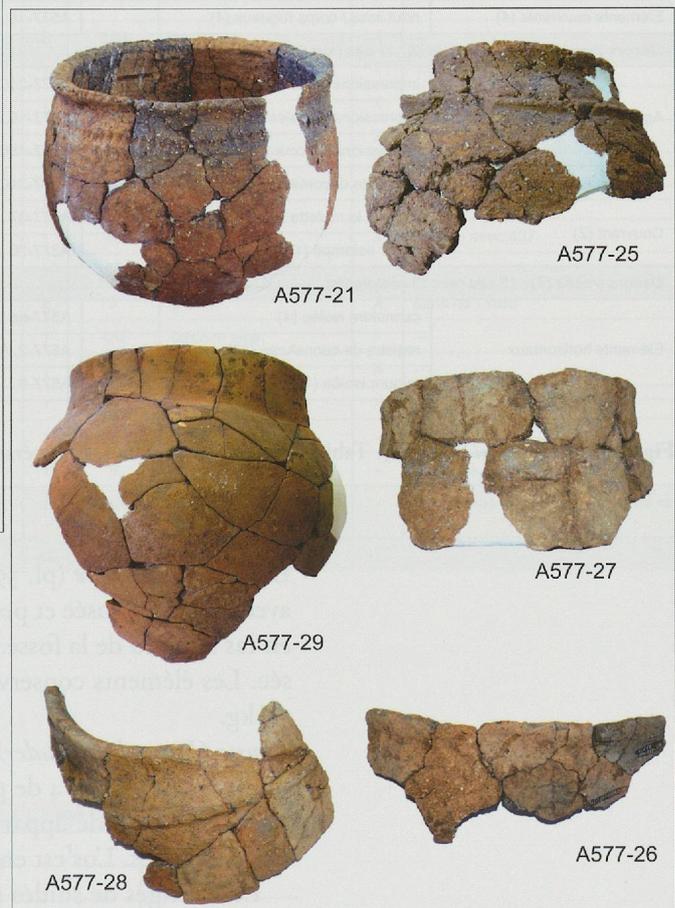


Fig. 71 — Secteur 4/Fosse 577. Plat creux [A577-21], pot à rebord épaissi et cordon lisse à languettes [A577-25], pot biconique à col [A577-29], pot à rebord épaissi [A577-27], pot à rebord épaissi [A577-28], partie haute du pot à rebord épaissi et ligne imprimée [A577-26].

Éléments de préhension: une anse en forme de X partant du bord sur la tasse [A577-15] et trois récipients avec languettes: le grand plat creux [A577-21] avec deux larges languettes sur lèvres décorées d'impressions digitales, le pot à rebord épaissi [A577-25] avec trois languettes conservées intégrées à un cordon lisse placé sur le haut de l'épaule, le pot à rebord épaissi [A577-27] avec une languette conservée décorée d'impressions digitales et intégrée à un cordon aussi décoré d'impressions digitales placé sur le haut de l'épaule. A celles-ci s'ajoute une languette isolée [A577-35] décorée d'impressions digitales placée sur le corps.

Décors et crépissage (fig. 72): limités en nombre et en variété. Une quinzaine de décors tracés sur les petits récipients en céramique fine consistent essentiellement en cannelures horizontales légères, isolées ou le plus souvent en registre, alors qu'une seule rainure isolée est répertoriée. Sur la céramique grossière, les décors imprimés sont bien représentés; il s'agit d'impressions digitales ou, dans un cas, de coups d'ongle, disposées en ligne horizontale, sur la lèvre, sur un cordon ou une languette. Plusieurs récipients possèdent une partie haute soigneusement finie, alors que le corps, sous le cordon, le ressaut ou une ligne de décor, est traité de façon plus grossière.

TYPES DE DÉCORS : FOSSE 577		N° DE VASES
Décors appliqués ou modelés (A) : 10 cas (sur 8 récipients)		
Éléments horizontaux (6)	cordon lisse (2)	A577-22, A577-25
	cordon décoré d'impressions digitales (3)	A577-24, A577-27, A577-28
	cordon décoré d'impressions à l'outil(?) (1)	A577-39
Éléments couvrants (4)	haut lisse / corps rugueux (4)	A577-16, A577-21C, A577-25, A577-28
Décors imprimés ou estampés (I) : 11 cas (sur 9 récipients)		
Agencement horizontal (6)	impressions digitales sur lèvre (1)	A577-21C
	impressions digitales (4)	A577-16, A577-21C, A577-26, A577-38
	impressions de coups d'ongle (1)	A577-18C
Éléments isolés (3)	languette décorée d'impressions digitales (3)	A577-21C, A577-27, A577-35
Couvrant (2)	décor à la roulette (1)	A577-37
	décor estampé (1)	A577-36
Décors tracés (T) : 15 cas (sur 13 récipients)		
Éléments horizontaux	cannelure isolée (4)	A577-no 0.19, A577-4C, A577-5C, A577-11
	registre de cannelures (10)	A577-2, A577-3, A577-4C, A577-5C, A577-7, A577-9, A577-10, A577-18C, A577-28, A577-no 269
	rainure isolée (1)	A577-6

Fig. 72 — Secteur 4/Fosse 577. Tableau des décors présents sur la céramique (C: combinaison de décors).

Outils de mouture (pl. 39 et fig. 73): une meule en conglomérat alpin [A577-47I], avec face active usée et pesant plus de 6 kg, a été déposée parmi les pierres installées en tas au fond de la fosse. Une seconde meule en gneiss grossier a été brûlée et cassée. Les éléments conservés, quatre gros fragments et six éclats plus petits, pèsent 3,6 kg.

Faune (Jacqueline Studer): 47 os pesant 45 g. Caprinés (10 restes dont un mouton), suidé (6 restes dont 4 de porc) et canidé (un os) sont les taxons identifiés (fig. 74a). Le tibia du canidé appartient à un individu immature, de la taille d'un chiot de trois semaines. L'os est entier et n'a pas été exposé aux flammes.

Les vestiges de suidés sont également non brûlés. Ils représentent plusieurs éléments anatomiques: le crâne, les côtes, les métapodes et le coxal. Les caprinés sont attestés par au moins quatre éléments distincts: un tibia droit, un gauche, un métapode et une mandibule. Un tibia distal non brûlé appartient à un mouton de plus de 18 mois (Bd = 25,4 mm).

m ² X	m ² Y	Déc	Alt	Objet	N°	Description	Nb	Poids [g]	Nature	Feu	Remarques
LU	13857	1	484.35	NT	42	éclat de pierre rubéfié	1	6	gneiss	X	---
LU	13856	2	484.29	NT	63.1	2 frgts très fortement brûlés	2	10	grès molassique fondu ou terre	X	---
--	---	3		NT	0.31	minuscule éclat	1	1	quartzite	-	---
LU	13857	5	484.16	NT	143	éclat rubéfié	1	106	quartzite	X	---
LU	13856	6	484.07	NT	156.6	gros galet avec traces de polissage sur une des faces, et de rubéfaction	1	6940	quartzite	-	au-dessus d'un vase écrasé
LU	13856	7.1	484.05	mouture	194	frgt de meule rubéfié	1	760	gneiss alpin grossier	X	collage avec 360
LT	13856	7.1	484	NT	178	éclat, rubéfaction incertaine	1	13	grès	X	---
LT	13856	11	483.96	NT	252	éclat de taille	1	320	quartzite	-	---
LU	13857	15	484.37	NT	271	galet éclaté et brûlé	1	610	quartzite grossier	X	---
LU	13856	16	484.27	NT	318	éclat brûlé	1	28	quartzite	X	---
LU	13856	17	484.17	mouture	360	frgt brûlé de meule, une face plane	1	1290	gneiss alpin grossier	X	collage avec 194, proche 361, 362 et 0.6
LU	13856	17	484.14	mouture	362	frgt brûlé de meule, une face plane	1	940	gneiss alpin grossier	X	collage avec 382, proche 360, 361 et 0.6
LU	13856	17	484.14	mouture	361	frgt brûlé de meule, une face plane	1	490	gneiss alpin grossier	X	2 collages avec 0.6, proche 360 et 362
LU	13856	17	484.14	mouture	0.6	petits frgts brûlés, détachés de la meule	6	100	gneiss alpin grossier	X	sans no - vrac, 2 collages avec 361, proche 360 et 362
LV	13857	18	484.17	NT	422	galet éclaté et rubéfié, une face lisse et polie	1	710	granite	X	---
LU	13856	18	484.08	mouture	382	éclat brûlé de meule	1	50	gneiss alpin grossier	X	collage avec 362, proche 0.6, 194, 360, 361
LV	13856	18	484.07	NT	420	galet éclaté	1	150	gneiss	X	---
LV	13857	18	484.02	NT	427	galet éclaté, rubéfié en surface	1	900	grès alpin	X	collage avec 440
LV	13856	18	484.01	NT	424	éclat avec une face plane polie et deux autres facettes polies, légèrement brûlé	1	49	quartzite	-	---
LU	13856	18	484.01	NT	428	éclats légèrement rubéfiés	2	310	gneiss	X	---
LU	13856	18	484	NT	430	éclat	1	70	amphibolite	-	---
LU	13856	18	484	NT	421	éclat brûlé	1	60	quartzite	X	collage avec 426
LU	13855	18	484	NT	425	éclat faiblement rubéfié	1	10	quartzite	X	---
LU	13856	18	483.96	NT	426	galet éclaté et brûlé	1	1020	quartzite	X	collage avec 421
LU	13856	18	483.9	NT	429	galet éclaté et brûlé	1	840	granitoïde	X	---
LV	13856	19	484.06	NT	440	éclat thermique	1	80	grès alpin	X	collage avec 427
LV	13856	19	484.05	NT	439	éclat cassé, non brûlé	1	86	calcaire alpin	-	---
--	---	19		NT	0.17	éclats de pierre très rubéfiés	2	7	gneiss	X	sans no - vrac
LV	13857	20	483.99	NT	453	éclat cassé, non brûlé	1	132	calcaire alpin	-	---
LU	13857	21	483.9	NT	459	galet éclaté et brûlé	1	740	quartzite	X	---
LU	13855	21	483.86	NT	461	éclat brûlé	1	97	grès molassique	X	---
LU	13857	21	483.86	NT	460	galet, rubéfaction incertaine	1	1650	grès molassique	-	---
LU	13857	22	483.88	NT	470	éclat non brûlé	1	8	quartzite	-	---
LU	13856	22	483.82	mouture	471	meule, face active usée	1	6100	conglomérat alpin	-	dans le tas de pierre du fond de la fosse
							42	24683			

Fig. 73 — Secteur 4 / Fosse 577. Tableau du matériel lithique.

FAUNE DE LA FOSSE 577		NR	NMI	Poids [g]
Canidé (chien?)	cf. <i>Canis familiaris</i>	1	1	1.1
Suidé	<i>Sus</i> sp.	6	1	8.6
Capriné	<i>Ovis aries</i> / <i>Capra hircus</i>	10	1	21.3
Mammifère indéterminé		30	-	13.9
Total		47	4	44.9

Fig. 74a — Secteur 4 / Fosse 577. Composition des vestiges fauniques.

Les os de caprinés présentent plusieurs stades de combustion : calcination, carbonisation, carbonisation partielle et sans aucune trace de feu. Le remontage par collage de deux fragments d'une diaphyse droite démontre que le tibia était déjà fractionné avant d'être exposé au feu. Les deux pièces sont partiellement brûlées à l'extrémité de leur cassure commune, mais les traces de carbonisation sont disjointes (fig. 74b). De plus, le feu n'a entamé que l'extrémité osseuse exposée, alors que le reste de l'os était protégé par les chairs, comme le souligne l'auréole brunâtre qui fait la jonction entre la partie carbonisée et la partie non brûlée de l'os.

On relève trois traces anthropiques relatives à la préparation d'une carcasse. Deux sont regroupées sur un seul os, une côte II de porc, sectionnée à sa base par un coup tranchant donné sur la face interne et striée par une entaille de décarnisation sur la face latérale du plat de la côte. Une autre coupure signalant la levée d'un filet marque une apophyse latérale d'une vertèbre lombaire de suidé ou de petit ruminant.

Fig. 74b — Secteur 4/Fosse 577. Remontage par collage d'un tibia de capriné. Les traces de carbonisation localisées sur les deux extrémités recollées sont disjointes : l'os était fragmenté avant d'être exposé au feu.



Restes végétaux (*Christiane Jacquat*) : seuls trois litres de sédiment du remplissage – échantillon 988 – ont été examinés, ce qui a quand même permis d'identifier la présence d'un grain d'orge (*Hordeum vulgare*), d'un caryopse de poacées (*Poaceae*), qui est une graminée sans autre spécification, et d'un carporeste indéterminé.

Attribution chronologique et culturelle : le remplissage de la fosse peut être divisé en trois parties : au milieu le niveau charbonneux contenant la plupart des vestiges céramiques récoltés, encadré par un niveau inférieur et un niveau supérieur qui ont livré également des restes céramiques (fig. 69).

1. Niveau inférieur : une meule et deux éléments typologiques, soit un bol en calotte [A577-6] et un fragment de paroi ornée d'une ligne d'impressions digitales [A577-38]. Il est intéressant de noter que le bol est le seul de sa série à être décoré d'une rainure sur le diamètre maximum au lieu de cannelures légères. Le second fragment se distingue lui aussi des autres pièces décorées d'impressions digitales : il est de facture plus simple. Ces deux indices sont toutefois insuffisants pour affirmer que ce premier dépôt est légèrement antérieur chronologiquement.

2. Niveau médian : la série des bols à corps en calotte cannelés, qui datent du tout début du BzD, et des éléments en céramique grossière où la tradition Bronze moyen est encore très sensible, soit les plats creux et pots à rebord épaissi, les cols courts à lèvre simple, les languettes sur lèvre, la recherche du contraste entre une partie supérieure lissée et un corps rugueux, les deux séparés par un élément de transition, ressaut ou décor.

3. Niveau supérieur : nettement moins riche en matériel. On y retrouve néanmoins un fragment de bol à corps en calotte et une écuelle à décor de cannelures légères, ainsi qu'une encolure de pot à rebord épaissi orné d'un cordon imprimé. Ces éléments sont contemporains de ceux du niveau médian. D'autre part, deux fragments d'écuelle appartenant aux niveaux médian et supérieur [A577-1.1 et 1.2] peuvent être associés avec une probabilité élevée. Ce niveau semble donc étroitement contemporain du niveau médian.

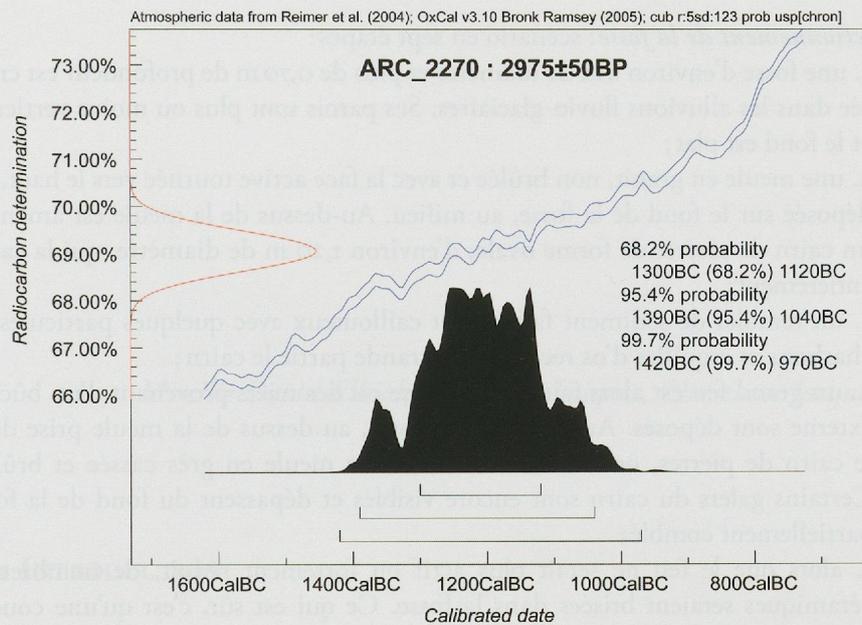


Fig. 75 — Secteur 4/Fosse 577.
Date C14.

Les éléments en céramique fine sont caractéristiques de la province de la céramique à cannelures légères et la céramique grossière appartient à la tradition locale héritée du Bronze moyen. Il n'y a aucun élément culturellement intrusif dans ce corpus.

Datation C14: un échantillon a été envoyé pour analyse au Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon. Il s'agit d'un gros prélèvement de charbon de bois – numéro 0.59 – qui a été qualifié de « planche » et mesurant 40 cm sur 26, pour une épaisseur d'environ 10 cm. Elle a été découverte au cinquième décapage du côté Lac, au centre du mètre 13856, près de la coupe stratigraphique. L'essence est du noisetier (*Corylus avellana*) et la date C14 obtenue est ARC-2270: 2975±50 BP¹³. Le graphique de la figure 75 a été réalisé avec OxCal et montre les fourchettes calibrées à 68,2 %, 95,4 % et 99,7 % de probabilité. La fourchette la plus étroite (62,8 %) correspond à l'intervalle 1300-1120 av. J.-C., qui est suffisamment large pour intégrer aussi la date attendue... Il est intéressant de relever qu'une date C14 identique (ETH-24064: 2975±30 BP) provient d'une structure d'Elgg – Breiti (Zürich), de la fosse 2 de la structure de combustion D, qui contenait deux pièces brûlées en bois de chêne suffisamment bien conservées pour effectuer également des mesures dendrochronologiques¹⁴. Les derniers cernes sont compris dans le 13^e siècle av. J.-C.: 1271 et 1237 av. J.-C. Il est évidemment difficile d'évaluer le nombre de cernes manquants et ces dates constituent des *terminus post quem*. L'auteur postule pour sa part une lacune d'environ une trentaine de cernes, aubier compris, ce qui reporterait l'utilisation de la fosse 2 aux environs de 1210 av. J.-C. La typologie des quelques tessons retrouvés vient confirmer qu'il s'agit de matériel de la dernière phase du BzD. Ces dates ont été étalonnées grâce à la technique du C14 *wiggle matching*. Quatre échantillons ont été prélevés sur les bois dendrodatés pour faire du C14: intervalle 1307-1303 av. J.-C. (ETH-24063: 2940±30 BP), intervalle 1287-1283 av. J.-C. (ETH-24763: 3095±35 BP), intervalle 1265-1261 av. J.-C. (ETH-24064: 2975±30 BP) et intervalle 1247-1243 av. J.-C. (ETH-24764: 3100±35 BP). Il faut constater une fois de plus que les dates dendrochronologiques sont très souvent situées en périphérie voire à l'extérieur des intervalles de probabilités à 1 sigma (68,2 %) des dates C14, ceci ne peut qu'inciter à la plus grande prudence dans les interprétations chronologiques lorsqu'on ne dispose que d'une seule date C14 pour une structure. En ce qui concerne la fosse 577, bien que la date C14 soit identique à une des dates obtenues pour la fosse 2 d'Elgg, le mobilier appartient typologiquement à la phase ancienne du BzD. La datation typologique se révèle ainsi nettement plus précise que la date C14.

¹³ Rapport Archeolabs ARC02/R2857C de novembre 2002.

¹⁴ MÄDER 2002, 80-85, fig. 68, voir aussi chapitre 8, *Etude du mobilier archéologique*.

Fonctionnement de la fosse: scénario en sept étapes :

1. une fosse d'environ 2 m de diamètre et plus de 0,70 m de profondeur est creusée dans les alluvions fluvio-glaciaires. Ses parois sont plus ou moins verticales et le fond est plat ;
 2. une meule en granit, non brûlée et avec la face active tournée vers le haut, est déposée sur le fond de la fosse, au milieu. Au-dessus de la meule est aménagé un cairn de pierres de forme ovale, d'environ 1,20 m de diamètre, qui la cache entièrement ;
 3. un remblai de sédiment faiblement caillouteux avec quelques particules de charbons et esquilles d'os recouvre en grande partie le cairn ;
 4. un grand feu est alors fait dans la fosse ou des rejets provenant d'un bûcher externe sont déposés. Au centre de la fosse, au-dessus de la meule prise dans le cairn de pierres, on retrouve une seconde meule en grès cassée et brûlée. Certains galets du cairn sont encore visibles et dépassent du fond de la fosse partiellement comblé ;
 5. alors que le feu ne serait plus actif ou fortement réduit, de nombreuses céramiques seraient brisées dans la fosse. Ce qui est sûr, c'est qu'une couche charbonneuse de 6 à 8 cm d'épaisseur par endroit, recouvre une grande partie de l'aire de la fosse et la seconde meule est prise dedans. En surface de ce niveau a été retrouvée la plus grande partie de la céramique, à laquelle s'ajoutent quelques grosses pierres. Les céramiques ont été brisées, elles sont incomplètes et certaines sont fortement brûlées ;
 6. la partie supérieure de la fosse a ensuite été comblée et quelques fragments de céramique sont présents dans ce remplissage ;
 7. au cours de ce comblement, du sédiment très charbonneux contenant une « planche brûlée » est rejeté dans la fosse où il forme une lentille distincte du reste du remplissage. Elle entre contact, sur le bas, avec le niveau des céramiques.
- L'examen des superpositions des couches semble indiquer que le comblement de la fosse a été effectué rapidement. Le haut du cairn de pierres est encore visible au moment de l'étape « feu », soit feu effectué directement dans la fosse ou dépôt de rejets de bûcher (terre charbonneuse, meule et céramique brûlées). Ensuite la lentille de terre charbonneuse imbriquée dans le comblement supérieur entre en contact avec la couche charbonneuse inférieure. Tout cela laisse à penser que peu de temps – de quelques heures à quelques jours – s'est écoulé entre les différentes opérations, ce que vient confirmer l'analyse du mobilier.